

Communiqué de presse 28/05/2018

Les organisations européennes de protection animale demandent une interdiction des importations.

Viande chevaline et circuits obscurs

Les groupes importateurs trompent les consommateurs

Zurich/Francfort/Bruxelles, le 28 mai 2018. Un récent rapport d'inspection des organisations européennes de protection animale, sur la production de viande chevaline en Uruguay et en Argentine, met en évidence de graves violations envers le bien-être animal. En 2016 déjà, l'Office alimentaire et vétérinaire de la Commission européenne avait constaté des infractions dans les abattoirs agréés par l'UE en Uruguay, confirmant ainsi les sérieuses préoccupations exprimées et justifiées depuis plusieurs années par l'association Animal Welfare Foundation (AWF). « Dans les abattoirs agréés par l'Union Européenne en Argentine et en Uruguay, les préconisations minimales comme la mise à mort d'urgence des chevaux gravement blessés et la protection des animaux contre les intempéries ne sont pas respectées. De plus, les véhicules de transports utilisés sont souvent inadaptés et sources de blessures pour les chevaux. », dénonce Sabrina Gurtner, chef de projet à l'AWF. Par le biais du site internet « Respectful Life » (www.respectfullife.com), les importateurs européens de viande chevaline tentent de redorer l'image de plus en plus négative de la viande de cheval d'outre-Atlantique.

Les dernières investigations menées par les organisations de protection animale révèlent au grand jour des images cruelles, capturées dans l'abattoir argentin « Lamar and General Pico », mais aussi dans les usines d'abattage uruguayennes « Clay and Sarel ». « Les quatre abattoirs sont agréés pour l'exportation vers l'Union Européenne. Une fois de plus, dans chacun de ces lieux nous avons apporté la preuve que les chevaux sont systématiquement maltraités et victimes de négligences. », précise Sabrina Gurtner. Des chevaux grièvement blessés sont laissés sans soins pendant des jours voire des semaines. Le traitement des chevaux, leur approvisionnement en nourriture et la protection contre les conditions météorologiques extrêmes contredisent les déclarations positives des importateurs. De surcroît, les enquêtes de l'AWF de 2017 et du printemps 2018 corroborent un taux très élevé de fraudes concernant la véritable origine des chevaux. Nous avons filmé à maintes reprises la manière dont les boucles d'oreilles d'identification des animaux étaient enlevées ou attribuées juste avant l'abattage. La traçabilité garantie par les importateurs est en pratique impossible à certifier dans les quatre abattoirs visités. », continue Sabrina Gurtner.

Selon les importateurs, des caméras installées dans les abattoirs doivent permettre de surveiller à tout moment les opérations à l'intérieur des usines, comme le contrôle des boucles d'oreilles d'identification. « Les importateurs peuvent voir sur leurs écrans si les chevaux sont identifiés avec une boucle d'oreille, mais si elles ont été posées illégalement juste avant l'abattage, cela n'est pas vérifiable par vidéo surveillance dans les abattoirs », clarifie Sabrina Gurtner.

La traçabilité des chevaux est un prérequis à la fiabilité de la protection du consommateur et de l'animal. D'autant plus que l'UE a interdit l'importation de la viande de cheval venant du Brésil à cause de la corruption, et que dans le sud du Brésil, la peste équine se propage. « Déjà en 2015, la police avait signalé qu'environ 2.000 chevaux avaient été passés clandestinement du Brésil à l'Uruguay, ces chevaux ont terminé dans les abattoirs approuvés

par l'UE. Les enquêteurs impliqués dans la découverte de cette contrebande sont convaincus que ce n'est que la partie visible de l'iceberg », ajoute Sabrina Gurtner.

Les importateurs européens de viande équine, dirigés par la FEBEV belge et l'association suisse des importateurs de viande de cheval (AIVC), cherchent à regagner la confiance des consommateurs par le biais de leur site Internet «www.respectfullife.com». « On prétend qu'avec des audits réguliers, les normes de bien-être animal au niveau européen seront appliquées », critiquent les organisations de protection des animaux. » En coopération avec l'Université de Louvain, les importateurs de viande de cheval sont à l'initiative du projet de recherche.

« Les recherches seront menées en toute indépendance, afin d'obtenir des résultats scientifiques valides », indique le site. « C'est une tentative évidente de duper les consommateurs, car les rapports scientifiques n'ont rien à voir avec les pratiques sur le terrain. Cette coopération entre les importateurs de viande chevaline et de l'Université de Louvain est un partenariat « gagnant-gagnant » : l'Université de Louvain reçoit des fonds pour la recherche, et les importateurs de viande chevaline, une stratégie marketing. Toujours est-il que la question du bien-être animal est reléguée au second plan, comme cela a été constaté depuis des années ».

Les organisations de protection des animaux justifient leur demande d'interdiction des importations de viande chevaline en provenance d'Uruguay et d'Argentine de la sorte : « En 2015 déjà, l'UE a interdit l'importation de viande chevaline en provenance du Mexique, où les conditions étaient comparables à celles observées en Uruguay et en Argentine. Il est maintenant temps d'appliquer la même mesure à ces pays ».

Pour plus d'informations sur les vidéos et photos

Sabrina Gurtner, Chef de projet AWF

T. +41 (0)44 482 04 92

M. presse@animal-welfare-foundation.org

www.animal-welfare-foundation.org

Lien vers le film à propos de la viande chevaline en provenance d'Amérique du Sud :

www.youtube.com/watch?v=A6yCukrTx9E&feature=youtu.be